BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLÉANS.

Mercredi soir, 26 mai.

[illegible] coton est encore très calme. Il ne [illegible] aujourd'hui que 500 balles à des prix [illegible]. Notre tableau est nominal:

[illegible]	5	@	7
[illegible]	8	@	9
[illegible]	9¾	@	10¼
[illegible]	10¾	@	11
[illegible]	11¼	@	11½
[illegible]	12¼	@	12½
[illegible]	12¾	@	13

[illegible] 950, 379 et 48 boucauts en deux lots à [illegible] particulières.

[illegible] boucauts aux prix antérieurs. Fair [illegible] 6¼ @ 6¾ cts la livre.

[illegible] à peine 200 barils, à 26½ @ 28 cts [illegible] prime et 100 demi barils à 30 cts le [illegible].

[illegible] barils de superfine à $3 87½, 683 [illegible] Tennessee à $4 60 et 121 à $4 65 le baril. [illegible] 157 sacs à 80 cts le rouge et $1 02½ le [illegible] rouge prime à 87½ et 400 à 90 cts le [illegible].

[illegible] l'inférieur à 45 cts, 900 de jaune [illegible] à 58 cts, 100 de blanc ordinaire à 60 [illegible] de blanc prime à 70 cts le boisseau.

[illegible]NK—500 sacs de prime St Louis à 45 cts le [illegible].

[illegible] sacs à 50 cts les 100 livres.

[illegible]—Le mess s'est détaillé à $17 le baril.

[illegible] boucauts de plats côtes ribbed à 8½ [illegible] de plats côtes desossés aux mêmes prix.

[illegible] 120,000 livres à 5¼ cts les épaules et [illegible].

[illegible] Marché calme. Aucune transaction digne [illegible].

[illegible]KY.—Rien d'important.

[illegible]—75 balles de l'Inde (atten[illegible]) la yarde.

[illegible] peaux des Attakapas, la plus grande [illegible], à 13⅜ cts la yarde.

[illegible] recherche — Nous cotons [illegible] traites sur New York à 60 [illegible] traites à vue sur New York, [illegible] 5f 17½ @ 5f. 25.

[illegible] navires pour Liverpool à ⅜d le co[illegible] de farine embarquée pour [illegible] baril.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés hier.

[illegible] Bulloch, New York via Havane
[illegible] Bowers, Liverpool
[illegible] Ward, Sterer, Vigo
[illegible] Londres
[illegible] Heek[illegible], Londres
[illegible] Johnson, Boston
[illegible] Burns, Hunt's Mills
[illegible] Tampico
[illegible] St Pierre, Martinique
[illegible] Rosa, Pensacole

Arrivés hier.

[illegible] Brame
[illegible] Higgins, Boston
[illegible] Barstow, Havre
[illegible] Rio Janeiro
[illegible] Liverpool
[illegible] Larrenaga, Malaga
[illegible] Havane
[illegible] Barcelone
[illegible] Tabasco
[illegible] Palermo
[illegible] steamboats sur la partie sud aussi

Montant le Fleuve.

[illegible] — Brazos Santiago

Liste des bateaux à vapeur partant aujourd'hui.

[illegible] Bulloch	8 AM
[illegible] Maine	4 PM
[illegible] Hoffman	10 AM
[illegible]	9 AM
[illegible]	9 AM
[illegible]	9 AM
W W Farmer	5 PM
[illegible]	5 PM
Joseph Holden, Martin	5 PM
[illegible]	5 PM
[illegible] Rock	5 PM
[illegible] Whiteman	5 PM
[illegible] Robirds	5 PM
Lucy Holcomb	5 PM

STEAMERS TRANSATLANTIQUES.

Des Etats-Unis.

New York pour Liverpool	26 mai
New York pour le Havre	29 mai
New York pour Glasgow	29 mai

Départs d'Europe.

Southampton pour New York	5 mai
Liverpool pour Boston	8 mai
[illegible], Liverpool pour New York	15 mai
[illegible] Southampton pour New York	18 mai
[illegible] Southampton pour New York	19 mai
[illegible] pour Québec	19 mai
[illegible] pour Boston	22 mai

AVIS AUX DAMES.

Lait antephelique.

[illegible] POUDRES DE TOILETTE de Jules Lubin, de Paris.

[illegible] point de rivales pour entretenir [illegible] et lui rendre sa beauté [illegible] blancheur [illegible] les taches [illegible] climats chauds [illegible] complément indispensable [illegible] On peut se les procurer [illegible] pharmaciens et spécialement [illegible] trouve en gros [illegible] propriétaire

F. F. HENRIQUEZ, rue St Louis et Remparts, Nlle Orl.

KEROSENE OU HUILE DE CHARBON

SANS ODEUR!

[illegible] du charbon qui était déjà irrépro[illegible] double rapport de l'économie [illegible] sans odeur qu'elle est main[illegible] par excellence. Elle donne [illegible] que nous offrons aux fa[illegible] égale à celle du camphine et [illegible] l'huile de graisse ou de [illegible].

[illegible] de toutes sortes, pour salons [illegible] à suspension et por[illegible] établissements pu[illegible].

[illegible] de kerosene qui brûle dans ces lampes.

[illegible] $1 60
[illegible] 1 40

B. NAUTRE & Co
Agents kerosene oil com
No 23, Conde

LEON PIERRE & Co

81, rue de Chartres,

[illegible] aujourd'hui le

CUIR A SEMELLES CINCINNATI,

AU DETAIL,

[illegible] de QUATRE CENTS

[illegible] 25 mars—6

ATTENTION AUX DAMES

[illegible] DE MARCHANDISES, [illegible] ET ARTICLES DE FANTAISIE.

Magasin Neuf,

[illegible] des rues Poydras et Carondelet.

Mme G. W. ROPER

[illegible] annoncer aux Dames [illegible] qu'elle ouvrira, dans le ma[illegible] neuf, à l'encoignure sud-est des [illegible] et, LUNDI, 2 novembre, un [illegible] assortiment de

MODES.

CHAPEAUX DE SOIE RICHES,
Chapeaux de Velours,
CHAPEAUX DE SATIN ET DE PLUCHE
Rubans, Plumes, Fleurs,
[illegible] DENTELLES,
Garnitures de Robes, &c.

[illegible] respectueusement les Dames et les [illegible] de la campagne à venir examiner.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

JOSEPH FEYTEL,

A transporté son magasin, du No [illegible] rue de Chartres, au No 9, rue [illegible] se chargera des ré[illegible] de montres, pendules, [illegible] etc. Ses habitués et le pu[illegible] trouveront, comme par le passé, [illegible] satisfaire. [illegible] assortiment de montres et de [illegible]

22 mars

Vins vieux de choix.

[illegible] Haut Brion 1850 Jph Egne Larrieu, pro[illegible] rouge Chateau Ht-Brion 1850
[illegible] Preignac Lamontagne 1850 do,
[illegible] Vve Merman 1849,
[illegible] Margaux 1851,
[illegible] Pauillac 1851,
[illegible] St Emilion 1851,
[illegible] St Estephe 1852,
[illegible] pour famille

[illegible] FAURES & NORMAN,
33 et 35, rue Royale

Bière d'Ecosse & Porter.

15 [illegible] Bière d'Ecosse de Dick's en cruchons [illegible] petite,
[illegible] do do do
[illegible] R B Ryans grandes et ½ bout.
[illegible] pale de Hibberts en grandes et ½ b.
[illegible] Youngers en ½ bouteille,
[illegible] FAURES & NORMAN,
33 et 35, rue Royale

C[illegible] 30 paniers Champagne Delbeck et [illegible]
[illegible] Champagne Heidsieck Piper,
[illegible] Chs Heidsieck,
[illegible] Bollicart,
[illegible] FAURES & NORMAN,
33 et 35, rue Royale

V[illegible]—120 caisses Chat D'Arsac 1848, 50 caisses Chat Pape Clement 1844
[illegible] Chat St Estèphe 1844,
[illegible] St Julien 1841
[illegible] Chat St Julien 1841,
[illegible] St Emilion 1844,
[illegible] Ch. Margaux 1849,
[illegible] Gruau Larose
[illegible] vin blanc Preignac 1847,
[illegible] Haut Sauterne 1848,
[illegible] FAURES & NORMAN,
33 et 35 rue Royale

F[illegible]—14 meules gruyère, 1re qualité,
[illegible] fromage ananas;
[illegible] fromage tête de maure,
[illegible] pâte grasse de Hollande,
[illegible] Neufchatels,
[illegible] Chester anglais;
[illegible] do
[illegible] FAURES & NORMAN,
33 & 35 rue Royale

D[illegible]—100 boîtes biscuits cracknel;
[illegible] boîtes saumon frais d'Ecosse;
[illegible] anchois,
[illegible] do pots fantaisie;
[illegible] gingembre de Canton,
[illegible] anglaise;
[illegible] catsup anglais assortis;
[illegible] do do.
[illegible] et petits pois, câpres, champignons, [illegible] sauciss, anchois, olives, capres,
[illegible] FAURES & NORMAN,
33 & 35 rue Royale

ELIXIR ANTI-GOUTTEUX

DE HIPP. BRIEUGNE,

Inventeur du BAUME TROPICAL ANTI-RHUMATISMAL.

[illegible] présent, la médecine est restée impuis[illegible] contre la GOUTTE, cette terrible affection qui [illegible] victimes sur l'un et l'autre hémisphè[illegible] chaque jour arrache tant de personnes à [illegible] pour les livrer aux plus vives souf[illegible]. Il est inutile de rappeler les symptômes [illegible] maladie, symptômes bien connus de tous [illegible] ont éprouvés; il suffira d'en invoquer [illegible] pour faire apprécier tout le prix d'un [illegible] contre leur retour. Ce remède exis[illegible] ELIXIR ANTI GOUTTEUX, résultant des [illegible] recherches de M. Hippolyte Brieu[illegible] par la découverte du BAUME TRO[illegible] rhumatismal, qui compte aujourd'hui [illegible] succès. L'ELIXIR ANTI-GOUT[illegible] destiné particulièrement à combattre les [illegible] goutte, possède une puissance non moins [illegible] par une longue expérience de l'au[illegible] même et par des essais réitérés sur di[illegible] personnes.

[illegible] ANTI-GOUTTEUX est d'un usage facile, [illegible] désagréable. On peut le [illegible] pur ou le mêler à deux ou trois cuillerées [illegible] café. Ses effets se font sentir au bout [illegible] heures. Quelle que soit l'intensité de [illegible] douze heures au plus la douleur et [illegible] symptômes s'effacent.

[illegible] au dépôt général: à la Nouvelle-Or[illegible] J. WRIGHT & Co.
21 & 151, rue de Chartres

[illegible] dans les principales pharmacies des Etats-Unis [illegible]

P[illegible] EN POBANS—60 caisses prunes diffé[illegible] qualités, en débarquement du navire [illegible] Jane, de Bordeaux, à vendre par
J & J TARDOS,
31 Vieille Levée

A[illegible]TTENDU incessamment par le navire Miss Hol[illegible], de New York—
[illegible] paniers champagne Piper Heidsieck en grandes [illegible] bouteilles
À vendre par J. N. CURIEN,
[illegible] 25 Toulouse.

[illegible] Jour de départ, [illegible]

Compagnie de steamships du Sud.— Pour GALVESTON ET LA BAIE DE MATAGORDA.— L'excellent steamship MEXICO, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Jas F. Lawless, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, (jolis emménagements) s'adresser à bord ou à HARRIS, MORGAN & Co, au pied de la rue Julie, en face du débarcadère des steamships. Un steamship de cette ligne partira pour les susdits ports tous les Mercredis et Samedis matins.
27 mai.

Jour de départ, le mardi 1er juin, à 8 heures A. M.
POUR VERA CRUZ.— Ligne de la Malle des Etats-Unis.— L'excellent steamship TENNESSEE, [illegible] chevillé en cuivre, commandant Thomas Forbes, partira pour Vera-Cruz, le 1er avril, à 8 heures précises du matin, avec les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage (beaux emménagements pour passagers de chambre et d'entrepont), s'adresser à HARRIS, MORGAN & Co, au pied de la rue Julie, en face du débarcadère des steamships.
Le fret sur les demi-balles de coton sera dorénavant d'une piastre et vingt-cinq cents par balle.

POUR KEY-WEST.
Partant MERCREDI 26 mai 1858, à 8 heures A. M.
Compagnie des steamships du Sud.
POUR KEY-WEST, via Pensacola, Apalachicola, Cedar Keys, St-Marks, Tampa Bay et Manatee.—L'excellent steamship CALHOUN, doublé et chevillé en cuivre, capt. John Bodfish, partira ainsi qu'il est dit plus haut.
Pour fret ou passage, ayant des chambres élégamment meublées, s'adresser à HARRIS, MORGAN & Co, Rue Julie, vis-à-vis du débarcadère des steamships.
Le fret pour Apalachicola, St-Marks et Tampa Bay est sujet aux frais d'allège payés par le steamer.
Les expéditeurs devront se munir des connaissements de ce steamer: il n'en sera pas signé d'autres. Aucun fret ne sera reçu sans un ordre.
15mai

L'**Eclipse**, paquebot régulier, faisant les voyages de la Nlle-Orléans à Louisville.
Ce magnifique bateau, neuf et fin marcheur, capitaine Harry J. Spotts, partira pour Louisville et tous les ports intermédiaires, pendant la saison, comme suit:

De la Nlle-Orléans,	Samedi, 24 avril,	à 5 h P M	
"	Mardi, 11 mai,	à 5 h P M	
"	Jeudi, 27 "	à 5 h P M	
"	Samedi, 12 juin,	à 5 h P M	

Les passagers peuvent être assurés de la régularité de ce bateau. Aucune chambre ne sera considérée comme arrêtée avant le paiement.
On peut voir le plan et retenir des chambres en s'adressant à BELL, BUCHANAN & Co, Agents,
30mars 37, rue Poydras

Bateau à vapeur Woodford.
POUR LOUISVILLE.—Paquebot régulier faisant les voyages de la Nouvelle-Orléans et Louisville.
Ce magnifique bateau neuf, capitaine James Mather, partira pour Louisville et les ports intermédiaires, pendant la saison, comme suit:

De la Nlle-Orléans,	mardi, 13 mai,	à 5 h. P. M	
do	do	vendredi, 4 juin,	" "
do	do	mardi, 22 "	" "
do	do	vendredi, 9 juillet,	" "

Les passagers et les expéditeurs peuvent être assurés de la régularité de ce bateau.
Aucune chambre ne sera considérée arrêtée avant le paiement. On peut voir le plan et retenir des chambres en s'adressant aux agents,
BELL, BUCHANAN & Co,
14av No 37, rue Poydras

Bateau à vapeur *DIANA*, pour Louisville.
Paquebot régulier faisant les voyages de la Nlle-Orléans à Louisville.
Ce magnifique bateau neuf, capt. Ed. T. Sturgeon, partira pour Louisville et les ports intermédiaires, pendant la saison, comme suit:

Partira de la N. Orléans,	Lundi 24 mai,	à 5 h.	
Do	do	Jeudi 10 juin	do
Do	do	Samedi 26 juin	do
Do	do	Mardi, 13 juillet	do
Do	do	Vendredi, 30	do

Les passagers et les expéditeurs pourront être assurés de la régularité de ce bateau.
Aucune chambre ne sera considérée retenue avant le paiement.
On peut voir le plan et retenir des chambres en s'adressant à BELL, BUCHANAN & Co
5 avril No 37, rue Poydras

Bateau à vapeur E. H. FAIRCHILD Pour Louisville.
Paquebot régulier faisant les voyages de la Nlle-Orléans à Louisville.
Ce nouveau et magnifique bateau, capitaine J. H. Faucett, partira pour Louisville et tous les ports intermédiaires durant toute la saison, comme suit:

Part. de la Nlle Orléans,	lundi 17 mai,	à 5 heur. P M		
Do	do	Jeudi, 3 juin	do	do
Do	do	Lundi, 21 juin	do	do
Do	do	Jeudi, 8 juillet	do	do
Do	do	Samedi 24 juill.	do	do
Do	do	Samedi 7 août	do	do

Les passagers et les expéditeurs peuvent être assurés de la régularité de ce bateau.
Aucune chambre ne sera considérée arrêtée avant le paiement.
On peut voir le plan et retenir des chambres en s'adressant aux agents.
BELL, BUCHANAN & Co
28 avril 37, rue Poydras

Bateau à vapeur BALTIC,
POUR LOUISVILLE—Le magnifique bateau BALTIC, neuf et fin marcheur, capitaine Chas H Meekin, partira pour Louisville et les ports intermédiaires, pendant toute la saison, comme suit:

Port de la Nlle-Orléans,	mercredi, 26 mai	à 5 h. P. M.	
do	do	vendredi, 11 juin,	" "
do	do	lundi, 28 juin,	" "
do	do	jeudi, 15 juillet,	" "
do	do	samedi, 31 "	" "

Les passagers et les expéditeurs peuvent être assurés de la régularité de ce bateau.
Aucune chambre ne sera considérée arrêtée avant le paiement. On peut voir le plan et retenir des chambres en s'adressant aux agents,
BELL, BUCHANAN & Co,
21av No 37 rue Poydras

Bateau à vapeur *JAMES MONTGOMERY* pour Louisville.
Paquebot régulier faisant les voyages de la Nlle Orléans et de Louisville.
Le bateau à vapeur JAMES MONTGOMERY, faisant régulièrement les voyages de la Nouvelle-Orléans à Louisville, capitaine Samuel Montgomery, partira pour Louisville et les ports intermédiaires, pendant la saison, comme suit:

Partant de la Nlle Orléans	jeudi, 13 mai,	à 5 h. P. M	
Do	do	samedi, 29 mai	do
Do	do	mardi, 15 juin	do
Do	do	Vendredi, 2 juillet	do
Do	do	lundi, 19 juillet,	do

Les passagers et les expéditeurs peuvent être assurés de l'exactitude de ce bateau.
Aucune chambre ne sera considérée retenue avant le paiement.
On peut voir le plan et retenir les chambres en s'adressant à BELL, BUCHANAN & Co
21avr 37, rue Poydras

Pour Louisville.
Le nouveau et magnifique bateau à vapeur JOHN RAINE, capitaine Wm Underwood, partira pour Louisville et tous les ports intermédiaires, pendant toute la saison.

Part de la Nelle-Orléans,	Samedi 29 mai,	à 5 h. P M	
"	Mardi,	15 juin,	"
"	Vend.,	25 "	"
"	Samedi,	10 juillet	"
"	Merc.,	23 "	"

Les passagers et les expéditeurs peuvent être assurés de l'exactitude de ce bateau.
Aucune chambre ne sera considérée retenue avant le paiement. On peut voir le plan et retenir des chambres en s'adressant aux agents,
7 mai THOS. KEEFE, 25 rue Gravier

Jour de départ: TOUS LES MARDIS, à midi.
Pour les Attakapas, voie de Plaquemines.
Le steamer GOV. POWELL, avantageusement connu, capitaine Greig, doit, comme précédemment, partir les jours ci-dessus, pour St Martinville, New-Iberia, Prevost Landing, Indian Bend, Franklin, Centreville, Pattersonville, la baie de Berwick, et toutes les stations intermédiaires de la route. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
DARBY & TREMOULET, agents.
Tout ce qui sera confié à ce steamer sera l'objet des plus grands soins. 4 jan

Jour de départ, Jeudi, à 8 heures A. M.
POUR LA BAIE DE MATAGORDA, directement, touchant à Saluria, Indianola, Powder Horn et Lavaca, évitant l'allége.—Le nouveau et magnifique steamship ROBERT WATERMAN, (trois compartiments imperméables), commandant H. Huard, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, (magnifiques emménagements), s'adresser à bord ou à BAUDUC, BLOCK & Co,
42 rue Poydras
Aucun connaissement pour Port Lavaca ne sera signé à moins qu'il ne soit sujet à être livré à l'un des wharves ou des entrepôts. Il ne sera pas reçu de fret sans ordre. 13av

POUR LIVERPOOL—La barque américaine ROBERT, 1re classe, capt Carter, partira incessamment. Pour reste de fret, s'adresser à
27 mai BAXTER, LOWELL & Co

POUR LIVERPOOL — Passage seulement— Le navire paquebot américain ANNAWAN, 1re classe, capt. McNair, partira incessamment. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine, à bord, poteau No 16, 1er district ou à
27 mai BAXTER, LOWELL & Co

POUR BREME—Le navire brémois HERMANN, 1re classe, capt. Kuhlman, partira sous peu. Pour reste de fret (tabac ou coton) s'adresser à BAXTER, LOWELL & Co 26 mai

POUR LIVERPOOL—Le navire américain SIMODA, 1re classe, capt. Mason, partira incessamment. Pour reste de fret, s'adresser à
26 mai BAXTER, LOWELL & Co

POUR LIVERPOOL—Le navire américain KITTY FLOYD, capt. Frost, partira sous peu. Pour reste de 400 balles de coton, s'adresser à
26 mai BAXTER, LOWELL & Co

Pour Liverpool.—Le navire américain KATE DYER, 1re classe, capt. A. L. Dyer, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOWELL & Co.
Pour passage, s'adresser à bord, poteau 42, 2me District. 26mai

Pour Liverpool.—Le navire américain POCAHONTAS, 1re classe, capt. Wooderson, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOWELL & Co.
Pour passage, s'adresser à bord, poteau 27, 2me District. 26mai

POUR LE HAVRE — Le navire paquebot BADEN, 1re classe, capt. Stilphen, partira sous peu. Pour fret, s'adresser à BAXTER, LOWELL & Co.
Pour passage (excellents emménagements, chambres et entrepont) s'adresser au capitaine, à bord, poteau No 30, premier district. 7 mai

POUR LE HAVRE — Le navire américain OCEAN ROMP, 1re classe, cap. Manson, partira incessamment. Pour fret, s'adresser à
7 mai BAXTER, LOWELL & Co.

POUR BARCELONE — Le navire américain JOSHUA MAURAN, 1re cl. capt. Lipscomb, partira bientôt. Pour fret, s'adresser à
7 mai BAXTER, LOWELL & Co.

POUR BREME — Le navire FERDINAND, 1re classe, partira sous peu. Pour frêt de tabac ou de coton, s'adresser à BAXTER, LOWELL & Co
Pour passage (très bons emménagements), s'adresser à bord, poteau 66, 4e district. 7 mai

Pour Trieste.—Le navire américain LANCASHIRE, capt. Glenn, partira sous peu. Pour reste de fret s'adresser à BAXTER, LOWELL & Co.
Pour passage, s'adresser à bord, poteau 50, 2me District. 5mai

Pour Gênes.— Le navire américain KEARSAGE, 1re classe, capt. Leavitt, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOWELL & Co.
Pour passage (excellents emménagements) s'adresser à bord, poteau 66, 4me District. 5mai

Pour Liverpool.—Le navire américain ARIZONA, 1re classe, capt. Roberts, partira sous peu. Pour fret, s'adresser à
5mai BAXTER, LOWELL & Co.

Pour le Hâvre.—Le navire paquebot HAMBURG, 1re classe, Capt. Williams, partira incessamment. Pour fret s'adresser à BAXTER, LOWELL & Co.
Pour passage (excellents emménagements) s'adresser au capitaine, à bord, poteau 42, 2me District. 20av

Pour St-Petersbourg. — Le clipper américain BEN BOLT, 1re classe, Capt. Loring, partira sous peu. Pour fret de 500 balles de coton, s'adresser à BAXTER, LOWELL & Co.
Pour passage (excellents emménagements) s'adresser à bord, poteau 27, 1er District. 20av

Nous avons maintenant en magasin un [illegible] bien choisi, comprenant toutes les variétés de bottes et de souliers pour messieurs, dames, demoiselles et enfants. Ces articles sont de première qualité et très convenables pour le commerce du Sud. [illegible] & Co.
23 mars [illegible]

AUX DAMES.
U[illegible]N joli assortiment d'ouvrages commencés et achevés sur canevas, broderie d'aiguille, soie et perles, pour ouvrages de dames.
A vendre par TH DEBER, Successeur de C. Taber,
15mars 158 rue du Canal, près Dauphine

Tabac en Feuilles.
25 balles reçues par le brick Soliland, de la Havane, et en magasin.
150 balles tabac en feuilles des différentes Vegas [illegible] du meilleur Vuelta Abajo.
100 balles tabac du Mexique, pour [illegible]
A vendre par [illegible]
10mars—1m 16, [illegible]

CHEMISES [illegible] MARQUET, RUE DE RICHELIEU 100 à PARIS.

[illegible] à la Nouvelle-Orléans, [illegible] droguiste, 148 rue Royale.

INJECTION BROU

[illegible] INFAILLIBLE et PRESERVATRICE. Guérison prompte et sûre des MALADIES RÉCENTES et CHRONIQUES, et ayant réussi au Copahu et au Cubèbe. Traitement facile à suivre en secret et en voyage, et agissant d'autant mieux qu'il est plus promptement employé. Se trouve dans toutes les principales pharmacies de l'univers. A Paris, chez l'inventeur BROU, rue Lafayette 23. Dépôts à New-York chez MM. Ed. Gaudelet & Gouré, droguistes, 97 William street; à la Nouvelle-Orléans, chez E. Guillot, droguiste, et dans toutes les pharmacies.

BAINS ÉLECTRO-CHIMIQUES DE PARIS PENNES

Ces bains ont acquis une grande valeur depuis qu'ils ont été expérimentés dans les hôpitaux de Paris. De nombreuses attestations données par des médecins éminents (18 professeurs des écoles et des hôpitaux), et les observations publiées dans les journaux de sciences médicales ont mis hors de doute leur efficacité dans le traitement des Maladies anémiques, dartreuses, gastriques, laryngiennes, lymphatiques, rhumatismales, strumeuses, viscérales. (Voir l'*Union Médicale* du 27 novembre 1856, la *France médicale* du 28 février 1857, le *Bulletin général de thérapeutique médicale* du 15 mars et du 15 juin 1857, le *Moniteur d'hygiène* du 15 septembre 1857).

Préparés avec plusieurs doses minérales, les Bains Pennes sont très stimulants; cela explique les résultats heureux qu'on a pu obtenir en les employant contre le Choléra, la fièvre jaune, la paralysie. (Voir le *Moniteur des hôpitaux* des 22 septembre 1854, 13 septembre et 13 novembre 1855, la *Gazette des hôpitaux* du 5 novembre 1857.)

Préparés avec une seule dose, ils doivent être considérés comme Bains hygiéniques, car ils activent la circulation du sang, en régularisant les fonctions principales de l'organisme. *Ils peuvent donc ce cas-là hâter la convalescence des malades en relevant leurs forces épuisées.*

Il est facile de comprendre l'avantage qu'on peut en retirer pour les personnes dont l'estomac ne peut tolérer une médication interne et qui sont privées de la faculté d'aller aux eaux thermales naturelles.

AVIS ESSENTIEL.

Pour se garantir des contrefaçons, il faut exiger que chaque dose minérale, renfermée dans un rouleau en zinc laminé et scellé, soit revêtue d'une étiquette explicative, portant la signature et la marque de fabrique, dont les modèles ci-dessous ont été déposés suivant la loi. Il convient aussi de lire la notice avant l'emploi.

DÉPOT GÉNÉRAL A PARIS, boulevard de Sébastopol, 30 (rive droite), chez l'inventeur.

DÉPOT SPÉCIAL A PARIS, *pour la vente en détail, à la pharmacie*, rue Fontaine-Saint-George, 1.

DÉPOT CENTRAL pour la vente en gros chez M. Edouard Guillot, Droguiste 148, rue Royale, et pour le détail chez les principaux pharmaciens.—A New-York chez MM. Ed. Gaudelet et Gouré, droguistes, et Fougera, pharmacien—A Mexico, chez MM. Maillefert et Co.

OPPRESSIONS ASTHMES NEVRALGIES,

Rhumes, Catarrhes, MAUX DE GORGE, Grippe, Irritations de Poitrine, etc.

INFAILLIBLEMENT SOULAGÉES ET GUÉRIES PAR LES CIGARTTES ESPIC ; FUMIGATEUR PECTORAL.

La fumée qu'on aspire, pénètre par le Larynx et les bronches jusque dans les replis intimes de la poitrine, y porte immédiatement le calme, facilite l'expectoration, et favorise les fonctions si importantes des organes de la respiration. Paris, Expéd: chez *M. Espic*, 14 rue d'Amsterdam. DÉPOT à la Nouvelle-Orléans, chez Ed. Guillot, droguiste.

Grande Fabrique et Magasin de MEUBLES BOULLE ET BOIS DE ROSE

RUE NEUVE ST PAUL, 12, PRÈS LA BASTILLE, *PARIS.*

CORNU Jne. ÉBÉNISTE, *MARQUETEUR.*

FABRIQUE de MEUBLES DE FANTAISIE de BOULLE en BOIS DE ROSE, EBENE etc. Meubles de salon, jardinières, bureaux, étagères, accessoires de voyage, pupitres, corbeilles de mariage, articles de fantaisie. Fournisseur de plusieurs princes Russes.

PILULES GOURMANDES PURGATIVES DE CAUVIN.

Ces pilules, par leur efficacité et leur emploi facile, sont le meilleur purgatif pour combattre la Constipation, détruire les Humeurs et l'Acreté du Sang, et pour remettre l'harmonie dans les Fonctions Vitales. Composées de substances végétales elles ont la propriété de donner du ton aux intestins, de purger sans fatiguer l'estomac et sans affaiblir aucun organe. Les PILULES CAUVIN n'exigent ni régime, ni repos spécial; sous ce rapport elles constituent, par excellence, le plus commode et le plus efficace des purgatifs connus: aussi sont-elles ordonnées avec succès dans les maladies aigues et chroniques (gastrites, engorgements, asthmes, catharres, douleurs, dartres, migraines, scrofules, etc.) Le mérite des pilules Cauvin peut se résumer en ces mots: rétablir ou entretenir la santé. Prix: 3fr. la boite.— A Paris, pharmacie Cauvin, place de l'Arc de Triomphe, 10 barrière de l'Etoile).

Nlle-Orléans: Ed. Guillot. MEXICO: [illegible]

SIROP JOHNSON

PECTORAL, CALMANT, DIURETIQUE, ANTIPHLOGISTIQUE,

AUX POINTES D'ASPERGES,

COMPOSÉ ET PRÉPARÉ selon la formule du Dr Broussais, à la Pharmacie Johnson BOISSARD, PHARMACIEN, SUCCESSEUR, RUE CAUMARTIN, 6, A PARIS.

Ce sirop est inaltérable même dans les voyages de long cours et sous les températures les plus élevées. Il est employé avec succès, depuis un grand nombre d'années, contre les maladies nerveuses, les maladies du cœur, les maladies inflammatoires et les irritations avec toux. La dose et le mode d'emploi se sont indiqués dans l'instruction qui accompagne chaque flacon. Dépôt Dermo, chez M. Ed. Guillot, droguiste à la Nouvelle-Orléans, no 148, rue Royale.

Véritable LEROY

PARIS. — Rue de Seine, 51. — PARIS.

Le PURGATIF LE ROY, le seul reconnu le plus efficace pour la guérison de toutes les maladies, causées par l'altération des humeurs, est toujours accompagné d'une Instruction de 12 pages, à l'aide de laquelle les malades peuvent toujours recouvrer la santé, aussi ne saurions-nous trop recommander de bien l'étudier avant de commencer le traitement. Mais, comme il existe un grand nombre de falsifications très dangereuses, on ne doit exiger que du VÉRITABLE et l'on ne saurait prendre trop d'attention à l'avis qui suit:

Ne doivent être considérées comme VÉRITABLES que les Fioles d'un quart de litre, sortant de la PHARMACIE COTTIN, accompagnées d'une NOTICE indiquant le traitement et reproduisant: 1° Les mots Pharmacie Cottin, en relief sur le verre et le cachet — 2° Une étiquette imprimée sur un fond guilloché de jaune, laissant ressortir en blanc les mots: PURGATIF LE ROY, avec un signature à la main et la griffe Le Roy. — 3° Enfin et N. B. Toutes les bouteilles portent, entre le bouchon et le papier bleu supportant mon cachet, une étiquette imprimée en jaune avec les griffes LE ROY, COTTIN et SIGNORET, et sur celle de Cottin le TIMBRE IMPÉRIAL du gouvernement français.

AVIS. LES VÉRITABLES **PILULES** ET **BOLS** du chirurgien LE ROY, qui ne se trouvent aussi que dans la PHARMACIE COTTIN, devront présenter des étiquettes offrant les mêmes caractères distinctifs.

N. B. — Les personnes qui ne se trouveront pas assez renseignées par les NOTICES qui accompagnent les flacons, pourront se procurer chez nos Dépositaires la MÉTHODE CURATIVE du chirurgien LE ROY, 1 volume in-8°, du prix de 2 francs; ouvrage parvenu à la 14e édition.

Dépôts: à la *Nouvelle-Orléans*, du VÉRITABLE LE ROY, chez M. Ducongé, droguiste, rue de Chartres, chez M. Edouard Guillot, négociant, 148, rue Royale; et chez M. A. Michoud, négociant. Et dans les meilleures Pharmacies des Etats-Unis. [illegible] Pour l'envoi d'une valeur acceptable sur Paris, à 60 jours de vue au plus et de 300 fr., au moins de la remise et de l'Escompte le plus fort. Le Malade n'a aucune escourmie, on doit s'adresser directement rue de Seine, 51, à M. Signoret, Docteur-Médecin, seul continuateur de la *Méthode Le Roy.*

Signoret

Dépôt également chez L. Castel, droguiste, N. Orléans, coin Royale et Ste-Anne.

VÉSICATOIRES ET PAPIER D'ALBESPEYRES.

A PARIS, Faubourg St-Denis, 80.—Les Vésicatoires disposés sur toile verte, avec la signature Albespeyres, adhèrent à la peau, ne se déplacent jamais et produisent la vésication en six ou huit heures, [illegible] les autres demandent vingt-quatre heures.—Le Papier d'Albespeyres entretient exempt, à la seul, une suppuration abondante et régulière, sans odeur ni douleur. Ces épispastiques sont, depuis 1811, sous le constant patronage des célébrités médicales, professeurs, chefs des hôpitaux, etc. (Voir l'instruction qui accompagne chaque boîte, et exiger la signature de l'inventeur, pour éviter les contrefaçons.) Dépôts chez MM. Fougera frères, pharmaciens, chez MM. Leroy, ph., Haskell, ph., et Ed. Gaudelet, droguiste, 97, William street, New-York. Chez MM. Ed. Guillot, droguiste; Ducongé, Deloche et D[illegible], pharmaciens, Nouvelle-Orléans. E. Maillefert & Co, à Mexico.

NOTA.—Aux mêmes dépôts, approvisionnement des CAPSULES RAQUIN ou COPAHU PUR—approuvées et recommandées par l'Académie de Médecine de France. (Voir le rapport et ses traductions.)

CAPSULES RAQUIN.

Après de nombreuses expériences comparatives, l'Académie de Médecine de France les a approuvées et recommandées en séance publique comme étant supérieures à toutes les autres préparations de COPAHU. Elles sont si faciles à prendre qu'elles trompent les goûts les plus susceptibles et ne fatiguent jamais l'estomac.— Tous les malades traités par l'Académie ont été promptement guéris, ainsi que le prouve le rapport, traduit en plusieurs langues, qui enveloppe chaque flacon, à l'entrepôt central de Paris, faubourg Saint-Denis, 80 [PHARMACIE D'ALBESPEYRES], et dans toutes les pharmacies et drogueries approvisionnées des remèdes français recommandables.—On évitera les contrefaçons nuisibles et dangereuses en exigeant sur chaque flacon la signature de l'inventeur Raquin. On trouve aux mêmes dépôts les vésicatoires et papiers d'Albespeyres, épispastiques patronés par les sommités médicales de 1811.

PASTILLES DIGESTIVES A LA PEPSINE, de WASHMANN, préparées par B. PEUVRET.

Les observations cliniques et les expériences physiologiques d'Aberle, Schiff, Blondlot, Meller, Valentin, Eisencer, Frerichs, Lehmann, Pappenheim, Schmidt, Bidder, Burch, Trattenbacher, Longet, Corvisart, Barthez, Verrois et de beaucoup d'autres médecins éminents français et étrangers, ont démontré d'une manière irrécusable l'efficacité, quelques fois merveilleuse, de la pepsine, dans tous les cas où la digestion de la viande, de l'albumine, des œufs, et en général de tous les aliments albumineux, est difficile ou impossible.

Dépôt: à Paris, 161 rue Saint-Honoré, et dans les principales pharmacies de France et de l'étranger. On peut se procurer ces bonbons en gros à tous les droguistes de Paris. Dépôt à la Nouvelle-Orléans, chez M. ED. GUILLOT droguiste.

E[illegible]N magasin—50 barils vin de Catalogne, à vendre par
May X. LAMBERT,
61 rue des Magasins

Dépôt à Paris, chez l'INVENTEUR, rue Lamartine 35, et dans les Pharmacies de tous les pays.

Dépôt à la Nouvelle-Orléans, chez Ed. M. Guillot, droguiste, et chez M. Louis Castel, droguiste.

PECTORALE et RÉNOVATRICE du SANG laisse bien en arrière tous les remèdes, sirops, etc.; elle guérit infailliblement les maladies aigües et chroniques, SOUVENT MORTELLES de la POITRINE, de l'ESTOMAC et des INTESTINS. Les INITIÉS à sa composition, déclarent que c'est le plus prompt et le meilleur moyen de guérison des hémorrhagies, pertes, plaies, blessures, crachements de sang, ASTHMES bronchites, etc. Elle enrichit surtout le sang altéré ou appauvri.

On ne garantit que les flacons au cachet LÉCHELLE.

Bien se méfier des contrefaçons.

VIN ANTI-GOUTTEUX ET ANTI-RHUMATISMAL DE A. D'ANDURAN

MEDECIN-PHARMACIEN, A LA ROCHELLE (France.)

C'est après de longues expériences que l'auteur est parvenu à composer ce remède aussi doux qu'efficace et dont l'action est aussi sûre et peut-être plus encore que le sulfate de quinine dans les fièvres intermittentes. Il suffit d'en prendre une cuillerée à café matin et soir pendant deux ou trois jours pour voir disparaître les accès de goutte les plus forts. Le traitement du rhumatisme demande à être continué plus longtemps.—Prix du flacon, avec le mémoire qui l'accompagne: 10 francs.

CONSULAT DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE

ARRONDISSEMENT CONSULAIRE DE LA ROCHELLE (FRANCE.)

Ce 21 novembre 1853, je, soussigné, EDOUARD B. BUCHANAN, consul des Etats-Unis d'Amérique, pour le port et l'arrondissement de la Rochelle, (France) certifie par les présentes qu'ALEXIS D'ANDURAN, médecin de cette ville, m'a présenté des certificats qui recommandent sa méthode pour la guérison de la goutte et des rhumatismes. Ces certificats émanent de personnes qui me sont connues et que je considère comme dignes de la plus entière confiance. Il m'a également montré une publication officielle du gouvernement français, attestant que son traitement et sa méthode sont employés dans les hôpitaux pour les mêmes maladies.

Je dois ajouter à la requête de M. d'Anduran, que j'ai entendu des personnes dignes de foi parler de beaucoup de cures remarquables obtenues par son VIN ANTI GOUTTEUX.

Donné de ma main et scellé de mon sceau officiel, à la Rochelle, les jour et an que dessus, et la 78me année de l'indépendance des Etats-Unis.

EDWARD B. BUCHANAN.

Dépôt du VIN ANTI-GOUTTEUX D'ANDURAN, à New-York, chez M. John Milhau, Broadway. Nouvelle-Orléans, chez M. Ed. GUILLOT, négociant; chez MM. DELOCHE, PEYCHAUD, HENRIQUES, GAMOTIS et PERES, pharmaciens. A la Havane, chez MM. LERIVEREND et BARRIT, pharmaciens.

Avis—Pour les demandes en gros, s'adresser à M. H. GAILLARDET, Commissionnaire, 21, rue de Trévise.

Papiers peints.
DELCROIX,
166........*Rue de Chartres*........166.
O[illegible]FFRE en vente, un meilleur marché de à [illegible] place, un grand assortiment de nouveautés parisiennes, en papiers peints, pris dans les meilleures maisons de Paris, avec lesquelles il est en relations directes. Cet assortiment, complété par les derniers arrivages, se compose principalement pour toute l'année.
Papier ordinaire et commun.
Papier glacé, blanc fixe.
Papier pour salons, satiné et non satiné.
Papier doré, grand choix, aux prix les plus bas.
Papier uni satiné, de toutes nuances; ciels de lit, riches et ordinaires; devants de cheminée, sujets nouveaux; imitations de marbre, granit, agathe chêne; tentures historiées, scènes de Crimée, etc. &c.
DELCROIX,
No 166, rue de Chartres.

NOUVELLE REDUCTION
POUR CAUSE de DEMENAGEMENT
D[illegible]EVANT changer de local d'ici à quelques mois, nous voulons absolument réduire autant que possible notre stock.
Nous recevons actuellement un assortiment complet d'articles convenables pour la saison; nous les offrons ainsi que tout notre stock, à des prix excessivement bas afin d'en assurer le prompt écoulement.
Nous avons encore une forte partie de soieries que nous voulons absolument clore avant le 1er d'avril—nous les offrons à 50 pour cent au-dessous de leur valeur.
Nous engageons les acheteurs de la ville et de la campagne à venir examiner nos marchandises et s'assurer de nos prix [illegible]
C. A. BARRIERE & BRO.
20 rue de Chartres et au No 120
[illegible] rue du Canal, [illegible]

Grande Exposition
Chez LESLINGUE, 130, rue Royale.
LIBRAIRIE.
L'Ange de Paix, ouvrage dédié aux jeunes personnes, par Mme Mercier, orné de vignettes par Varlère.
Jours de Bonheur, destinés à la jeunesse, par L. Guérin, un beau volume illustré de magnifiques gravures coloriées.
La Bretagne Catholique, par Baron, illustrée par Devaux.
Botanique de Le Maout, illustrée par Devaux.
Les Papillons, illustrés par Grandville, 2 beaux volumes richement reliés.
Album merveilleux, 1 vol. in 8vo, enrichi de gravures par les meilleurs artistes français.
Voyage en France, par Mme Amable Tastu.
[illegible] historiques et artistiques, par [illegible]
[illegible]
Les Femmes de la Bible, fragments du peuple de Dieu, par l'abbé Darboy.
[illegible]
[illegible] de Jésus-Christ, par Lamennais, 1 vol. grand in 8vo, enrichi de gravures.
[illegible]
Livres de prières en anglais et en espagnol [illegible]
ARTICLES DE FANTAISIE.
[illegible]

Cuirs, articles pour cordonniers, &c.
D[illegible] à du cuir ouvert, 29, rue Royale, entre Conti et Bienville, un magasin d'articles pour cordonniers [illegible]

HORLOGERIE
Paris, 26 rue Saintonge **P. PICARD** 26 rue Saintonge Paris.
Fab. de [illegible]

MAISON POMADERE TAILLEUR,
2, PLACE DE LA BOURSE, A PARIS.
A. PARRAN [illegible]

Fabrique de BOTTINES
[illegible] BOTTIER, inventeur, 13, rue de Pereire, à Paris. Exposition [illegible]

ROBES ET CONFECTIONS POUR DAMES,—MAISON FAUVET
4, rue du Hasard, près la rue Richelieu, Paris. Robes de ville, toilettes de bal, costumes de cour, trousseaux, corbeilles de mariage, confection de articles de goût pour la toilette des dames.

BANDAGE - LEPLANQUAIS
A pression et inclinaison facultatives,
(Depuis 10 fr.) Breveté s. g. d. g. (Depuis 10 fr.)
Sûr préservatif de la
HERNIE
ÉTRANGLÉE.
Contention garantie des HERNIES les plus difficiles
TRÈS SOUVENT GUÉRISON.
Admis à la fourniture des Hôpitaux de Paris et à l'Exposition universelle de 1855.
[illegible]
FABRIQUE GÉNÉRALE d'Irrigateurs, système du docteur Eguisier; d'instruments de chirurgie en caoutchouc vulcanisé et autres; [illegible]
A PARIS, CHEZ L'INVENTEUR, 76, RUE DU TEMPLE.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

Encoignure des rues St-Charles et Canal

Etat des affaires de la Compagnie d'Assurance de l'Union, publié ainsi que l'exigent la loi et sa charte—savoir:

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1858		$300,647 91
Primes sur risques d'incendie	250,794 29	
" " risques de rivières	20,028 90	
" " risques de la mer	31,914 64	
		$300,647 91
Primes remboursées		2,192 77
Primes acquises		298,666 14
Payé, etc. dans l'année, savoir:		
Pertes pour l'incendie	29,242 01	
" sur les rivières	2,090 71	
" sur la mer	17,133 28	
Total des pertes	$48,366 00	
Réassurances	7,060 76	
Remboursement de six pour cent	3,477 07	
Dépenses, moins l'escompte etc	22,377 07	
		86,[illegible]
Bénéfice brut		$122,[illegible]
Réservé pour risques non expirés et pertes non payées		34,107 60
Bénéfice net		[illegible]
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Billets pour actions		200,000 00
Argent en Banque		105,[illegible]
Effets à recevoir (court échéance) pour primes		51,328 [illegible]
Effets à recevoir pour prêts sur hypothèque		1,000 00
Primes en voie de perception		14,[illegible]
Total de l'actif		$372,[illegible]

Etat de la Louisiane—Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Qu'on se souvienne que le 3 mai 1858, par-devant moi, [illegible], Juge de Paix dans et pour la susdite ville, se sont présentés A. Chiapella, Président, et Jules Dolhonde, secrétaire de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans, lesquels étant dûment assermentés ont déclaré [illegible] véridique et vraie [illegible] de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.
JULES DOLHONDE, Secrétaire.

Assermenté et signé par-devant moi, le 3 mai 1858.
JOHN W. ANDREWS, Juge de Paix.

A une assemblée des Directeurs, tenue aujourd'hui, il a été résolu de déclarer sur le montant des dividendes de QUARANTE POUR CENT, pour lequel dividende il sera émis du scrip à partir du 28 juin prochain—et quarante pour cent sur le produit net de la présente année [illegible] payables à [illegible] de la Compagnie [illegible].

A. CHIAPELLA, président.
JULES DOLHONDE, secrétaire.
Nouvelle Orléans, 5 mai 1858.

DIRECTEURS:

R. W. Ogden, de la maison P. Connolly Bro. & Co	
Paul Lobit,	Lobit & Charpentier,
M. J. Zunts,	Shaw & Zunts,
Jules Dolhonde,	Forstall, Cobb & Co
Ver Maignan,	Y. & E. Maignan,
Carl Kohn,	C. Kohn & Ryan,
L. F. Généres,	Abat, Généres & Co
Jos Dayssoult,	
A. Chiapella.	

10 mai

Premier exposé annuel de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans.

Bureau, encoignure Canal et Exchange Place.

C[illegible]ONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie d'Assurance Hope présente l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1858		$79,[illegible] 47
Primes sur les risques d'incendie	44,407 95	
Primes sur les risques de mer	27,972 70	
Primes sur les risques des rivières	6,971 95	
		79,352 47
Primes à déduire sur les risques non expirés	13,449 30	
Primes remboursées	1,415 44	
		14,865 44
Montant des primes gagnées dans l'année expirée le 30 avril 1858		65,487 03
Pertes payées dans la même période, savoir:		
Sur les risques d'incendie	3 505 00	
Sur les risques de mer	2,720 07	
		6,225 07
Dix pour cent remboursés aux parties assurées	7,021 61	
Réassurances	4,092 30	
Dépenses, intérêt et pertes, etc.	14,913 [illegible]	
		32,[illegible]
Gain net		33,[illegible]
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Billets pour actions		$300,000 00
Billets garantis par hypothèque sur des propriétés foncières valant le double du montant prêté		6,350 00
Actions de la Banque des Artisans et Marchands, 20 actions, coût		2,487 50
Billets à recevoir, à courte échéance, pour primes		6,250 01
Dû pour primes et en voie de perception		7,072 17
En caisse		71,[illegible] 77
		394,[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Qu'on se souvienne que le 6 mai 1858, par-devant moi, soussigné, juge de paix dans et pour la susdite ville, se sont présentés Henry Peychaud, Président, et Louis Barnett, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés ont déclaré que le dit état est véritable et exact [illegible] de la Compagnie.

H. PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assermenté et signé par-devant moi, ce 6 mai 1858.
JOHN W. ANDREWS,
Troisième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans.

La Direction a déclaré aujourd'hui un dividende en argent de 60 pour cent sur le capital payé de cette Compagnie, lequel dividende pourra être payé [illegible] [illegible] profits [illegible] [illegible] d'en retenir [illegible]

DIRECTEURS:
L. H. Place, [illegible]
[illegible]

7mai [illegible]

Institution de Mlle Parent.
[illegible]

SALON D'HUITRES de SAM,
No 168, RUE DU COMMERCE
[illegible]

Magasin d'habillements confectionnés,
No 1, bâtisse Pontalba, rue de la Vieille Levée, En face du ferry de Alger.

E. CHAMPAGNE,
MARCHAND-TAILLEUR,
A toujours en main un assortiment complet d'habits confectionnés d'après les dernières modes de Paris et de New-York.
Commandes exécutées par les meilleurs ouvriers.
28 sept—3m

CLAUDE CORTOIS,
JARDINIER-FLEURISTE
Et Entrepreneur de Jardins,
Rue des URSULINES, 264, entre Remparts et St Claude,
30a—1an NOUVELLE-ORLEANS

Parfumerie de qualité supérieure.
Savons superfins [illegible] à bien plus bas prix et aussi parfumés que ceux de Paris.
N[illegible]OUS croyons devoir prévenir notre clientèle et le public que nous avons dans la plus grande [illegible] [illegible] de [illegible] [illegible]
[illegible]
F. LEVIGNAC, rue de Chartres, 67, [illegible]

BIJOUTERIE FINE ET HORLOGERIE
AU-DESSOUS DU PRIX D'ACHAT!
GRANDS SACRIFICES
AU MAGASIN DE
P. M. RIVERA,
Rue Royale, 150, au coin de la rue St Pierre.
CETTE bijouterie est de premier choix, arrivée directement et tout récemment de Paris et de New-York. Elle comprend des [illegible]
[illegible]

C[illegible]OGNAC.—[illegible] Brandy Vine;
[illegible]
A vendre par BLANCHIN & GIRARD,
10 mai 64 Vieille Levée

E[illegible]N débarquement du navire Oregon, venant de Bordeaux: [illegible]
[illegible] R. TALAMON, [illegible]

S[illegible]ALAISONS de Bordeaux—[illegible]
A vendre par R. TALAMON,
10 mai 161, rue Royale

L[illegible]IQUEURS—[illegible]
A vendre par R. TALAMON,
161, rue Royale

D[illegible]IVERS—Vins rouges en barriques, de diverses qualités; [illegible]
A vendre par R. TALAMON,
10 mai 161, rue Royale

P[illegible]RUNES confites—[illegible]
R. TALAMON,
161, rue Royale

A. JOSWIK,
Docteur en médecine, de la Faculté de Paris.
CONSULTATIONS ET OPERATIONS CHIRURGICALES.
L[illegible]E Dr JOSWIK offre gratuitement ses services à la population affligée, dans le pays [illegible]
No 112, RUE ST PIERRE,
15 fev—1an entre Bourbon et Dauphine

Marchandises de plantation.
B[illegible]ROQUETTES [illegible]
G. W. DUNBAR & Co, 8 rue des Magasins
19 mars—1an

CHAPEAUX CAMPECHE!
35 balles chapeaux campeche [illegible] en magasin et à vendre par
A. PEPIN & Co,
29 mars Maison Rouge, entre les deux marchés

Succession de [illegible]
12 Balles chapeaux pour paysans, 4 balles de do do Reçues de New York par l'Empire City et à vendre par [illegible]
15 mars—2[illegible] 93, rue Gravier

AUX DAMES.
L[illegible]AINE anglaise à tricoter
Coton français pour broderies
Laine de Shetland et laine Zéphir
Toutes espèces de coton pour broderies
Chenille, canevas, aiguilles, etc.
En gros et en détail. TH DEBER,
Successeur de C. TABER,
15mars 158 rue du Canal, près Dauphine

D[illegible]IVERS en magasin—[illegible] caisses vin [illegible]
[illegible] quarts pipes vin de Porto, H Brig
[illegible] caisses [illegible]
[illegible] demijeannes de 1, 3, 5 et 5 gallons
[illegible]
A vendre par GRAHAM, COMBAGNE & Co
27 avril 28, rue Douane

D[illegible]IVERS—100 barils whisky rectifié
[illegible] barils eau-de-vie du pays
[illegible]
A vendre par [illegible]

PAYAN & CARNART,

Fabricants et [illegible] en gros et en détail d'habillements de mode,

No 74, RUE DU CANAL,

O[illegible]NT reçu et reçoivent, à chaque arrivage des bâtiments, les marchandises suivantes d'automne et d'hiver, [illegible] [illegible] et [illegible] [illegible]

MARCHANDISES POUR HABITATIONS.

[illegible]

POUR LE COMMERCE DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE, [illegible]

PANTALONS.

[illegible]

[illegible] PAYAN & CARNART.

Avis aux dames.
[illegible]

Avis.
D[illegible] [illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

Succession de [illegible] Walker.
D[illegible]EUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 14,[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Orléans.

TARIF DE LA NOUVELLE-ORLEANS [illegible]

Kenner	[illegible]	[illegible]
Frenier	[illegible]	[illegible]
Manchac	[illegible]	[illegible]
Ponchatoula	[illegible]	[illegible]
Freibiro	[illegible]	[illegible]
Amite	[illegible]	[illegible]
Tangipahoe	[illegible]	[illegible]
Osyka	[illegible]	[illegible]
Magnolia	[illegible]	[illegible]
Summit	[illegible]	[illegible]
Bogue Chitto	[illegible]	[illegible]
Brookhaven	[illegible]	[illegible]
Bahala	[illegible]	[illegible]

Les enfants de trois ans et au-dessous ne payeront rien; les enfants de au-dessus de [illegible] et au-dessous de douze, moitié prix; les enfants de douze et au-dessus, prix plein.

Les familles pourront se procurer des tickets au paquets de vingt-cinq [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] à 3 heures de l'après-midi. Wm. H. WARD,
N. O. 1er mars 1858. [illegible]

Succession du capitaine Winslow Foster.
D[illegible]EUXIÈME COUR de DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 14,300—[illegible] ordre [illegible] [illegible] LUNDI 28 de juin 1858, à midi, à l'Hôtel de la Cité [illegible] [illegible]
E. T. PARKER, Shérif
de la paroisse d'Orléans
27 mai—21, 8, 14, 21, 28

Victor David vs John H. David.
D[illegible]EUXIÈME COUR du District de la Nouvelle-Orléans—No 7,[illegible] [illegible] le vendredi, 18 de juin 1858, [illegible]
E. T. PARKER, Shérif de la
27mai—13,27,juin,13,18, Paroisse d'Orléans

Alex. Bonnevol vs Eliza Horsehelz.
D[illegible]EUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 11,[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] E. T. PARKER
Shérif de la paroisse d'Orléans
17 mai—17,20,juin,22,19

[illegible] vs Francisco [illegible] Jr.
T[illegible]ROISIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 12,[illegible] [illegible] [illegible]
E. T. PARKER,
Shérif de la Paroisse d'Orléans
24 mai—24,27,31, ju 3, 5

J. et J. C. Berthou vs A. Barthelemy [illegible].
D[illegible]EUXIÈME Cour de District de la Nlle-Orléans—No 12,[illegible] [illegible] [illegible] le samedi 5 de juin 1858, à 4½ heures P. M. [illegible]
E. T. PARKER, Shérif de la
Paroisse d'Orléans

Bernard Hoffman vs E. Daech et H. Daech, son époux.
T[illegible]ROISIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 11,[illegible] [illegible] le JEUDI 27 de mai 1858, à 4 ½ h. [illegible]
E. T. PARKER, Shérif de la
Paroisse d'Orléans

G. Treme [illegible] vs Michael [illegible].
D[illegible]EUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 11,[illegible] [illegible] [illegible]
E. T. PARKER,
Shérif de la paroisse d'Orléans

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Adolph Louis.
D[illegible]EUXIÈME Cour de District de la Nlle-Orléans—[illegible]
Par ordre de la Cour, F. S. WILTZ,
Greffier

Succession de Louis Watteau—No 14,[illegible].
D[illegible]EUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—[illegible]
Par ordre de la Cour, F. S. WILTZ,
Greffier

Succession de Jean Justin Quéré—No 14,[illegible].
D[illegible]EUXIÈME Cour de District de la Nlle-Orléans—[illegible]
Par ordre de la Cour, F. S. WILTZ,
Greffier

CARNEGIE, QUINCAILLERIE DES DEUX MARCHES
No 112, rue [illegible], entre St. Philippe et [illegible].
O[illegible]FFRE de [illegible] quincaillerie [illegible]
C. CARNEGIE.

UNE BONNE AFFAIRE.
Pour cause de départ.
A céder le bail de la maison Nos 213 et 215, rue Royale, entre Orléans et Ste-Anne, [illegible]
[illegible] COSTEROUSSE & LANGENDORFF,
No 14, rue St Louis

[illegible] HOTEL
[illegible]
J. DE RAUN, propriétaire

Entrepôt de Fournitures de bureau, de la Nouvelle-Orléans.
No. 60, rue du Camp.
A[illegible]UX [illegible]
[illegible]
J. B. STEEL,
Importateur, [illegible] de fournitures de bureau,
7 avril—1an 60 rue du Camp

F[illegible]ARINE—[illegible] barils farine extra, superfine et fine, [illegible]
A vendre par GALLOGO & PASCAL,
25 mar 27 et 28, Vieille-Levée

85,000 [illegible]

Avis aux dames.
L[illegible]E [illegible]
[illegible] E. LANGHOFF & Co,
[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Succession de Jean Rattan.
PAR CHS. E. FORSTALL, Encanteur.
I[illegible]L sera vendu, jeudi 27 mai 1858, à midi, [illegible] [illegible] [illegible] ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 24 mai 1858, [illegible] compte de la susdite succession,
Un mulet, [illegible] et harnais, un coffre, une malle et son contenu.
Conditions—comptant. 25 mai—27

Succession de Martin D. Walsh.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.
E[illegible]N vertu d'un ordre de l'honorable Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 27 mai 1858, [illegible] il sera vendu en vente publique, le LUNDI, 7 juin 1858, à 11 heures A. M. au magasin de MM. St. Clair, Manes & Guide, rue de la Vieille Levée No 7, et pour le compte de la dite succession,
Onze barils whisky.
Conditions comptant. 25 mai

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur.
I[illegible]L sera vendu samedi, 5 juin 1858, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis:
La négresse CATHERINE, âgée de 13 à 14 ans, [illegible] garantie d'esclave, excellente domestique de maison, [illegible] bien, d'un excellent caractère, avec tous les rapports.
Conditions—Moitié comptant et la balance à 6 mois de crédit, en billet endossé à satisfaction et hypothèque.
Acte de vente pardevant E. Barnett, notaire public. 25 mai

Superbes Terrains sur la rue Claiborne.
PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur.
I[illegible]L sera vendu, samedi, 5 juin 1858, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis:
Quatorze superbes terrains, très convenables pour résidences, dans l'ilet renfermé par les rues Claiborne, Annette, St-Antoine et St-Jean-Baptiste. Six de ces terrains font face à la rue Claiborne.—Voir le plan à la Bourse.—La rue Claiborne est coquillée et les banquettes sont faites en pierres et en briques, et sont payées.
Conditions—Un quart comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets sans endosseurs, portant 6 pour cent d'intérêt et hypothèque.
Actes pardevant A. Doriocourt, not. pub. 25mai

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur.
I[illegible]L sera vendu samedi, 29 mai 1858, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis:
Un lot de terrain situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Villeré, Kerlerec, Robertson et Columbus mesurant 27 pieds 10 pouces de face à la rue Villeré sur 126 pieds de profondeur.
Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant F Percy, notaire public. 25mai

Blanchisseuse, repasseuse et coiffeuse.
PAR CHS. E. FORSTALL,
I[illegible]L sera vendu samedi, 29 mai 1858, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis—
La négresse créole PAULINE, âgée d'environ 28 ans, bonne blanchisseuse, repasseuse et coiffeuse, bon domestique de maison, [illegible] très bien, bon sujet, avec son fils HENRY, d'environ 16 mois.
Conditions—Comptant. Acte pardevant J Aguisse, notaire public. 25mai

Bijouterie.......Bijouterie.
PAR H. BARNETT Jr, encanteur,
I[illegible]L sera vendu le vendredi 28 du courant et le jour suivant à 11 heures A. M., au magasin de M. C. Dreux, 160, rue Royale, encoignure Toulouse, un grand assortiment de bijouterie comprenant montres en or et en argent, chaînes en or, épinglettes, bagues et boucles d'oreilles montées en diamants, pendules [illegible], argenterie, pistolets, fusils, porcelaine, verres, glaces, tableaux à l'huile, porcelaine, etc. etc.
La vente est positive et sans réserve, tous les objets devant être vendus.
Conditions de la vente, comptant sur livraison.
H. C. Dreux continuera le même genre d'affaires [illegible]

Vente terrain sur la rue de l'Esplanade.
PAR CHS E. FORSTALL, encanteur.
I[illegible]L sera vendu samedi 29 mai 1858, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis:
Un beau terrain situé dans l'ilet renfermé par les rues de l'Esplanade, le Chemin du Bayou, les rues Claiborne et Derbigny, mesurant environ 65 pieds de face à la rue de l'Esplanade, sur environ 140 pieds de profondeur.—Voir le plan à la Bourse—Ensemble une superbe maison bâtie dans l'intérieur du terrain, ayant quatre grandes pièces, avec grande galerie au rez-de-chaussée et balcon à l'étage supérieur, cabinet de deux pièces et trois cabinets, cave, cuisine, écurie, remise, &c. un joli jardin avec un grand nombre d'arbres fruitiers et quantité de plantes d'agrément.
Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque.
Acte pardevant A. Doucet not. pub.
Les personnes qui désirent acheter sont priées d'examiner la propriété avant le jour de la vente.
22 mai

Mode et Nouveautés.
PAR S. GUINAULT,
C. E. FORSTALL, Encanteur.
S[illegible]AMEDI, 29 mai courant, à midi précis, il sera vendu dans la Rotonde de l'Hôtel St-Louis:
[illegible]

Vente pour opérer un partage entre les héritiers Dominique C. Reynes et Catherine Reynes.
PAR CHS. E. FORSTALL, Encanteur.
I[illegible]L sera vendu à l'encan samedi, 5 juin 1858, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis—
Deux lots de terre formant l'encoignure des rues Remparts et Ste-Anne, désignés par les Nos 1 et 2 et mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Ste Anne sur 95 pieds de profondeur.
Sur le lot No 1 la maison se compose d'un grand magasin de confiserie, de deux chambres sur le côté, galerie et deux cabinets, cuisine double, hangar, water works, puits, etc.
Sur le lot No 2 la maison se compose de quatre chambres, galerie et cabinet, deux cuisines, puits, water works, etc. (Voir le plan à la Bourse de la Cité).
Conditions—Un tiers comptant et le reste à un et deux ans de crédit en billets divisés par vingt et à la convenance des héritiers, portant 6 pour cent d'intérêt avec hypothèque, endossés à satisfaction.
Actes pardevant J Aguisse, notaire public.

VENTES A L'ENCAN.

Vente continuée.
Livres de loi, ouvrages divers, anglais et français, de choix. Vente à l'encan, sans réserve.
PAR J. A. BEARD & Co,
GARDNER SMITH, encanteur.
I[illegible]L sera vendu, JEUDI soir, 27 du courant à 7 heures et demie et tous les soirs, jusqu'à ce que [illegible] soit vendu—au No 19 rue St Charles, [illegible] la Banque de la Nlle Orléans—
La bibliothèque de valeur de M. Wm Vogel, comprenant une collection d'ouvrages français et anglais rares et de choix, des meilleurs auteurs.
On pourra venir examiner les livres mardi 25 du courant, jour où l'on pourra se procurer des catalogues au magasin ou au bureau de J. A. Beard & Co, encanteur. 27mai

Cotons, Jupons et Broderies.
PAR H. PEYCHAUD, HYDE & Co
J[illegible]EUDI, 27 mai, il sera vendu, à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 28, rue de la Vieille Levée:
36 colis cotons tels que cotons blancs White Rock, Norwich, Blackstone, Nianking, Hope, Brooklyn, cotons écrus 4/4 et 7/8 fins et gros.
AUSSI:
Une facture, jupons Malakoff et autres genres.
—AUSSI—
Une facture de broderies françaises très riches
ET
Un assortiment de marchandises sèches de saison.
Conditions à la vente. 27 mai

Tapis de paille, sans réserve.
PAR H. PEYCHAUD, HYDE & Co.
J[illegible]EUDI, 27 mai, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan No 28, rue de la Vieille Levée, sans réserve, pour clore une consignation—
100 pièces tapis de paille 4/4 et 6/4, blanc et à carreaux.
Conditions à la vente. 26 mai

Vin rouge de Catalogne!
PAR BERNARD TURPIN.
J[illegible]EUDI prochain, 27 mai 1858, à 10 heures A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin No 157 rue Toulouse, entre Bourgogne et Remparts, pour clore une consignation—
77 pipes vin rouge de Catalogne
24 demi pipes do.
Conditions—$250, comptant; au dessus de $300, 60 jours; au dessus de $500, 4 mois; pour du papier approuvé.

Bottes et Souliers. Habillemens d'été—Chemises blanches, etc. etc.
PAR BLACHE & LEAUMONT,
V[illegible]ENDREDI, 28 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77:
50 caisses de bottes, souliers et brodequins.
A 11 heures (au premier.)
100 lots d'habillements d'été.
—AUSSI—
Un grand assortiment de chemises blanches.
Conditions à la vente. 27 mai

Vente de marchandises de saison.
PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur.
V[illegible]ENDREDI, 28 mai, à 10 heures et demie, il sera vendu, à son magasin d'encan, No 92, rue de Chartres, entre les rues Bienville et Conti, pour clore—
5 caisses indiennes de fantaisie,
1 do lawns jaconat,
1 do coton blanc Hamilton 12/4,
2 do coton blanc extra fin,
25 100 lots de marchandises sèches de saison.
27mai

Dernière vente de chargement de la saison.
1,377,800 *Cigares de choix de la Havane.*
PAR BERNARD TURPIN,
I[illegible]L sera vendu à l'encan, sans limite ou réserve, jeudi le 3, et vendredi le 4 juin, à 10 heures et demie du matin, au magasin des importateurs MM. Laborde & Esques, No 29 rue de la Nouvelle Levée, entre les rues Gravier et Poydras, en face du Natchez Alley:
46 différentes factures de marques de choix de cigares de la Havane, garantis en bon état, véritables et supérieurs, par les susdits importateurs.
Pour les conditions, qui seront libérales voir les catalogues qui seront distribués trois jours avant la vente. 27 mai

PAR CHS. E. FORSTALL, Encanteur.
I[illegible]L sera vendu samedi, le 29 mai 1858, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis—
Un lot de terre situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Ursulines, Rocheblave, Dorgenois et Hôpital, mesurant 27 pieds de face sur la rue des Ursulines sur une profondeur de 120 pieds (Voir le plan à la Bourse).
Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billet endossé à satisfaction, portant hypothèque.
Acte devant F. Percy, notaire public. 27mai

Eaux de vie françaises, vins sardines, &c
PAR BERNARD TURPIN,
I[illegible]L sera vendu mardi 1 juin 1858, à 10 heures A. M., au magasin des importateurs MM J & J Tardos, 31 de la Vieille Levée, pour clore des consignations—
117 futailles d'eau de vie française en 1/2, 1/4 et 1/8 de pipes, des marques suivantes: John Durand, Jean Louis, Alexandre Seignette, F. Latrau, A. Seignette & Co
26 pipes de genièvre de Hollande, "Anchor" et autres
1370 caisses de vin, plusieurs marques
25 paniers vin de champagne,
56 barils de Malaga doux, J. Kreisler
15 1/4 pipes, Sherry wine
[illegible] caisses absynthe, Pernod fils
15 paniers de vin de Bourgogne, Nuit et Pomard
110 caisses sardines à l'huile 1/2 et 1/4 de boîtes
Conditions libérales.
Les catalogues seront prêts 3 jours avant la vente.
[illegible]

J. A. BEARD & CO.,
Encanteurs et estimateurs,
P[illegible]OUR la vente de propriétés foncières, esclaves, meubles, actions de banque et autres, ventes par ordre des gardiens du port, ventes de chargement, etc.
Bureau, No 20 rue des Magasins, et no 3 Passage de l'Arcade.
1mars—1an Le Bureau—dernièrement au no 3 Passage de l'Arcade de Banks.

AVIS.
F[illegible]. PETITPAIN informe ses amis et connaissances, et le public en général, qu'il reprend les affaires d'encan et qu'il ouvre un nouveau magasin situé rue Royale Nos 32 et 34, entre Chartres et Levée. Les jours de vente sont le lundi et le jeudi pour les meubles, et le mardi et le vendredi pour marchandises sèches, groceries, etc., etc.

N. VIGNIE,
Encanteur, Estimateur et Agent général pour achat et vente de Propriétés foncières, Terres, Habitations, Nègres, &c, &c.
Encoignure Conti et Passage de la Bourse, 2e District, Passage de l'Arcade de Banks, No 8, 1er District, [illegible]

A vendre à l'amiable.
PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur.
U[illegible]NE mulâtresse âgée d'environ 28 ans, parfaite cuisinière et bonne domestique de maison. [illegible]
21 mars 6

AUX DAMES DE LA NOUVELLE ORLEANS
Avis essentiel.
L[illegible]E Confiseur de la rue Ste Anne, No 66, entre Royale et Bourbon, prévient les dames de la Nouvelle-Orléans qu'il vient de recevoir de France un assortiment de BONBONS beaucoup plus variés que ceux qu'il avait précédemment. Il aura des corbeilles toutes prêtes, à la disposition de ceux qui en voudraient pour le Jour de l'An.

Bonbons	50 cents
Chocolat à la crème	60
Pralines	60
Pralines brûlées	60
Marmalades d'orange	50
Biscuit de Bordeaux	60

Les paniers bien garnis de bonbons sont d'une [illegible] à quatre piastres, vendus au poids.
MAISON MANEY,
27 janv rue Ste Anne, 66

F. Jacob. Dussumier & Co,
O[illegible]NT en magasin et offrent en vente:
Café—[illegible] sacs Havane, nouvelle récolte.
Chandelles Star—1000 caisses de 4, 5 et 6 à la livre.
Farine—[illegible] barils extra sup. et fine.
Huile de lard—[illegible] barils épurée, d'hiver.
Porc—[illegible] barils mess, N. O. et prime.
Amidon—100 caisses, de Kingsford & Son.
F. JACOB DUSSUMIER & Co,
46 & 48, rue Vieille-Levée.

J[illegible]US de fraises—[illegible] caisses de la marque Appert, en magasin et à vendre par
SOSTHENE THOMAS & Co,
9 rue Gravier

Dr Charles E Kells,
DENTISTE,
151, rue du Canal,—Nlle-Orléans.

60..........RUE ROYALE..........60
LE Dr L. DUPERRON,
DENTISTE,
Fait toutes sortes d'opérations dentaires, traite les maladies de la bouche et pose les dents artificielles d'après nature, tant pour la beauté que pour l'utilité, à prix modérés, mais comptant. Son travail est consciencieux et à la satisfaction des clients. Le Dr L. Duperron peut être consulté depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures du soir.

SANGSUES—SANGSUES
Mme veuve PROVOST, a un grand dépôt central, rue Bourbon, 172, entre Toulouse et St. Pierre, [illegible] en main un grand assortiment de sangsues hongroises et médecines. A vendre en gros et en détail aux prix les plus réduits.
Les ordres pour la campagne seront promptement exécutés.

Importation directe.
EDOUARD GUILLOT,
No 148, RUE ROYALE,
Vient de recevoir par les navires Clara Wheeler, Sewall et Peerless du Havre:
300 flacons sirop de lactucarium d'Aubergier.
300 flacons sirop de protoiodure de fer et de manganèse,
300 do do de protoiodure de fer
60 douzaines eau de mélisse des Carmes de Boyer,
200 flacons perles d'éther
100 do poudre ferromanganique
1000 do Eau dentifrice de Philippe
1000 bouteilles vin de quinine
[illegible]
300 flacons pyrophosphate de fer du Dr Pravaz
[illegible] azotate d'argent cristallisé
[illegible] poudre de fer réduit, de Miquelard et Quevenne
[illegible]

C[illegible]HARRETTES des marques Espanola, [illegible]
BORNIO & FRERES, 24 rue Gravier

Une bonne affaire.
V[illegible]IENT de recevoir une très grande quantité de marchandises [illegible]
G. DUPUY,
65 rue Royale, entre Bienville et Douane

100 [illegible]
A vendre par LANATA FRERES,
9 et 11 rue Jefferson

VENTES A L'ENCAN.

Magasin en briques à quatre étages, dans la rue des Magasins.

Succession d'Austin Woolfolk.

PAR H. BARNETT Jr, encanteur,
I[illegible]L sera vendu, jeudi 27 mai 1858, à midi, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'Honorable Robert G. Beal, juge de la Sixième Cour de District de la paroisse Iberville, Etat de la Louisiane, portant la date du 16 mars 1858, la propriété ci-après décrite appartenant à la succession de Austin Woolfolk, décédé, savoir:
Un certain Terrain situé dans la rue des Magasins, entre les rues Canal et Commune, et désigné par le No 2. Ledit terrain a 34 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue des Magasins, 29 pieds 5 pouces 2 lignes de largeur sur la ligne de fond, 85 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No 1, et 85 pieds 1 pouce 7 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No 3.— Les améliorations comprennent un magasin en briques à quatre étages, occupé en ce moment par M. Morrison, pharmacien. Ledit magasin est dans un des meilleurs quartiers de la ville pour les affaires et loué à bail à raison de $3150 par an.
Termes et conditions—Un tiers comptant, le jour de la vente; la balance à un et deux ans de crédit à partir du jour de la vente. Les acquéreurs devront fournir leurs billets endossés à la satisfaction de la tutrice, payables à la Banque des Citoyens, à la Nouvelle Orléans, et garantis par hypothèque spéciale sur la propriété. En cas de non paiement à l'échéance, lesdits billets porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente pardevant Edward Barnett, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 21 av—3 22 27 m

Groceries! Groceries! Pour cause de départ.
PAR N. VIGNIE, encanteur.
U[illegible]N magasin de groceries bien situé et bien assorti en vins, liqueurs, sucre, café, chandelles, riz, &c. situé à l'encoignure des rues Villeré et Columbus, 3me District. On recevra des propositions pour la vente à l'amiable, au bureau de l'encanteur, encoignure des rues Conti et Passage de la Bourse.
27 mai

Cinq beaux terrains formant l'encoignure des rues Broad et Ste-Anne.
PAR N. VIGNIE, Encanteur,
S[illegible]AMEDI, 29 mai 1858, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis:—Cinq terrains dans l'ilet borné par les rues Broad, Ste-Anne, Miro, Dumaine, désignés par les Nos 23, 24, 25, 26 et 27, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Broad, sur 100 pieds de profondeur—le lot No 27 forme l'encoignure, [illegible] sur plan.
Conditions—Un tiers comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets portant hypothèque, et 6 pour cent d'intérêt.
Actes de vente pardevant O. Drouet, not. pub. 26 mai

Maison à deux étages sur les rues Claiborne et Derbigny.
PAR N. VIGNIE, encanteur,
S[illegible]AMEDI, 29 mai 1858, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis:—
Deux terrains de sis dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Bienville et Dona, désignés par les Nos 1 et 17. Le lot No 6 mesure 26 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 6 lignes. Ensemble une construction en bois à deux étages contenant quatre chambres à feu, galerie, latrine, cave, etc.
Le lot No 17 mesure 26 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 129 pieds 10 pouces et 6 lignes. Ensemble avec une maison en bois à deux étages contenant six chambres dont quatre à feu, écurie, hangard, cave, etc., etc.
Conditions—Un tiers comptant, et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur les dites propriétés. 26mai

Grand terrain et grande maison dans rue Bourbon, et une autre maison contiguë.
PAR N. VIGNIE, encanteur.
S[illegible]AMEDI 29 mai 1858, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis:
Deux lots de terre situés dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Dauphine, Dumaine et Saint Philippe, mesurant, l'un 31 pieds de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 150 pieds 7 pouces, et l'autre 30 pieds de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 120 pieds 7 pouces. Ensemble les constructions qui s'y trouvent, consistant en une excellente maison basse en bois de charpente reposant sur lesdits lots et contenant six grandes chambres, deux cabinets, galerie, etc., cuisine contenant cinq pièces, deux constructions contenant plusieurs pièces, latrines, hydrants, etc. le tout divisé en deux corps de logis.
Un autre terrain contigu aux précédents, mesurant 36 pieds de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 120 pieds 7 pouces. Ensemble une maison basse de deux chambres, deux cabinets, etc, cuisine dépendances, etc.—Voir le plan exposé à la Bourse St-Louis.
Conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit de 1 et 2 ans en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur lesdites propriétés, et portant 6 pour cent d'intérêt par an, du jour de la vente jusqu'à leur échéance. 24 mai—6

Maison sur la rue Ste-Anne, en face de la Place d'Armes.
Grand terrain d'encoignure, sur la rue des Remparts, avec maison en briques.
PAR N. VIGNIE, encanteur.
S[illegible]AMEDI 29 mai 1858, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis:
Un grand terrain formant l'encoignure nord des rues Ursulines et Remparts, mesurant 81 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Remparts, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 6 lignes. Ensemble une maison basse en briques, contenant quatre chambres, deux cabinets, galerie, etc, deux chambres à l'étage, cuisine de quatre pièces, pavillon, une écurie, deux pièces, latrines, cave, etc.
Un terrain situé rue Ste-Anne, entre Chartres et St-Claude, faisant face à la Place d'Armes, mesurant au pied français 30 pieds de face à la rue Ste-Anne, sur environ 90 pieds de profondeur. Ensemble les améliorations, consistant en une maison bâtie No 204, ayant quatre chambres, porte à coulisse, deux cabinets, galerie, cuisine, chambres à domestiques, cave, water works, etc. Ladite propriété est louée à bail jusqu'au 1er octobre prochain. Voir le plan à la Bourse.
Termes et conditions—Un tiers comptant, et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois, en billets avec intérêts de 8 pour cent par an, et garantis par hypothèque sur les propriétés. Les constructions seront assurées contre les risques de feu et les polices d'assurance transférées au vendeur.
Les actes de vente pardevant A. Ducatel, notaire public. 26 mai—6

Maison basse confortable dans la rue des Champs Elysées, près la place Washington.
PAR N. VIGNIE, encanteur.
S[illegible]AMEDI, 29 mai 1858, à midi, il sera vendu, dans la Rotonde de l'hôtel St-Louis:
Un bon terrain dans l'ilet compris entre les rues Champs Elysées, Craps, Amour et Français, ayant 30 pieds de face à la rue des Champs Elysées, sur une profondeur de 125 pieds. Ensemble, une maison basse qui a quatre chambres, deux cabinets, galerie, deux entrées, cuisine, chambre à domestique, deux d'aisance, cave, etc., d'après le plan exposé au moment dans la Rotonde de l'hôtel.
Conditions—La moitié comptant, la balance à 12 mois de crédit en un billet endossé à satisfaction et garanti par hypothèque sur la dite propriété. La police d'assurance devra être transférée au vendeur. 24 mai

Succession de Antoine Ferdinand Lemos.
PAR DEVERGÈS & ST-ROMES,
E. de St-ROMES, Encanteur.
Bureau No 12, Passage de la Bourse.
E[illegible]N vertu d'un ordre de l'Honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans portant la date du 14 mai 1858, No 14171, il sera vendu à l'encan, samedi, 29 mai 1858, à 4 heures P. M., au domicile du défunt, rue Moralès, entre les rues Champs-Elysées et Urquhart-Bonnes—
Tous les meubles, comprenant bois de lit en acajou, lavabos, armoires, sofas, tables à manger, consoles, tapis, bibliothèques, ornements de cheminée, verrerie, etc. &c. Egalement, 500 volumes d'ouvrages de choix.
Conditions—Comptant. 15mai—19, 22 27, 29

VENTE PAR DEVERGÈS & ST-ROMES.
Succession d'Antoine Ferdinand Lemos.
PAR DEVERGÈS & ST-ROMES,
E. de St-ROMES, encanteur,
Bureau No 12, Passage de la Bourse.
E[illegible]N vertu d'un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 14 mai 1858, No 14,171, il sera vendu à l'encan, SAMEDI 29 juin 1858, à midi, dans la Rotonde de la Bourse St-Louis, rue St-Louis, entre les rues Royale et Chartres, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, les propriétés ci-après désignées dépendant de ladite succession—
1o—Un certain terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Français, Union, Urquhart et Girod. Ledit terrain a, au pied français, 30 pieds de face à la rue des Français, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble une maison basse en bois, briquetée entre poteaux, ayant quatre chambres, deux cabinets et une galerie de derrière; une cuisine en bois, ayant quatre pièces, un poulailler, etc. &c. &c. Ladite propriété est louée à raison de $24 par mois.
2o—Une magnifique maison, ancienne résidence du défunt, briquetée entre poteaux, ayant 45 pieds de face à la rue Moralès, ayant quatre chambres de 22 pieds sur 24, galerie sur la façade de 24 pieds de long sur 45 pieds de large; galerie de derrière, 12 pieds de large; deux cabinets assez grands pour servir de chambres à coucher. Ensemble une maison à étage, en bois, bâtie il y a environ 12 mois, ayant quatre chambres, deux chambres au rez-de-chaussée et deux en-dessous; caves, lieux d'aisance, puits, &c. &c. Il y a, en face de la maison, un espace d'environ 60 pieds carrés, disposé avec goût en carreaux et réellement un des plus beaux parterres de la ville, renfermant une grande variété de plantes rares, arbrisseaux, &c. &c. Dans le fond, un grand nombre d'arbres fruitiers, vignes, &c. &c.— Ladite maison et les autres bâtisses se trouvent sur deux terrains situés dans le Troisième District de cette ville et désignés par les Nos 13 et 14, dans l'ilet compris entre les rues Moralès, Champs-Elysées, Urquhart et Français; chaque terrain a 30 pieds 7 pouces de face à la rue Moralès, sur 160 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
3o—Deux certains terrains, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et autres dépendances appartenant audit terrain, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Moralès, Champs Elysées, Urquhart et Grands Hommes. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 11 et 12 et ont chacun 30 pieds 7 pouces de face à la rue Moralès, sur une profondeur de 160 pieds 11 pouces entre lignes parallèles.
4o—Un certain terrain, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Moralès, Champs Elysées, Urquhart et Français.— C'est la moitié du terrain désigné par le No 96. La dite moitié de terrain a, au pied français, 30 pieds de face à la rue des Français sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
5o—Deux certains terrains, se touchant, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et autres dépendances appartenant auxdits terrains—situés dans le Troisième District de cette ville, dans le même ilet compris entre les rues Moralès, Champs Elysées, Urquhart et Français. Lesdits terrains ont chacun 30 pieds de face à la rue des Champs Elysées, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.
6o—Un certain terrain, avec tous les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le même ilet compris entre les rues Moralès, Champs Elysées, Urquhart et Français. Ledit terrain a 30 pieds de face à la rue des Champs Elysées, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
7o—Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville et désigné par le No 265 de l'ilet No 20, formant l'encoignure des rues Union et Moralès et ayant, au pied français, 30 pieds de face à la rue Union, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Il y a sur ledit terrain une maison en bois briquetée entre poteaux, ayant 4 chambres, 2 cabinets, galerie de derrière; une cuisine en bois ayant [illegible]. Le tout est loué à raison de $19 par mois.
8o—Un autre certain terrain, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Moralès, Champs Elysées, Urquhart et Français. Ledit terrain a, au pied français, 30 pieds de face à la rue des Français, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. C'est une partie du terrain No 30 de l'ilet No 7. Ensemble, toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, une maison basse en bois qui fait face à la rue des Français, ayant 4 chambres, 2 cabinets, galerie de derrière, cuisine ayant 4 chambres, caves, lieux d'aisance, etc. La propriété est louée à raison de [illegible] par mois.

ESCLAVES:

1o—ROSA, négresse, âgée d'environ 32 ans, et ses deux enfants,
JOSEPH, nègre, âgé d'environ 5 ans; ANNETTE, négresse, âgée de 11 mois.—Rosa est une excellente cuisinière, blanchisseuse et repasseuse et une très bonne servante.
2o—MARIE JEANNE, négresse très intelligente, âgée d'environ 18 ans, excellente servante, faisant tout bien dans une maison et assez bonne cuisinière et blanchisseuse.

Termes et Conditions.
Pour les esclaves—Comptant.
Pour les propriétés foncières, un tiers comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, les billets endossés à la satisfaction du vendeur, portant hypothèque sur les propriétés. Les bâtisses seront assurées, en cas de non-paiement à l'échéance, lesdits billets porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement. Cette clause ne doit pas être interprétée par les acheteurs de manière à ne pas payer leurs billets à l'échéance.
Les actes de vente pardevant M. A. Abat, notaire public, aux frais des acquéreurs.
Voir les plans exposés à la Bourse.
20 mai—27—6 12 19 juin.

E[illegible]—[illegible] caisses poivre moulu
[illegible] do gingembre do
[illegible] do café do
[illegible] do cacao do
A vendre par JOS E MARKS & Co,
15mai Nos 43, 45 et 47, Nelly Levée